



Divorce a l'etranger couple mixte

Par **kaach**, le **01/06/2010** à **23:21**

Bonjour, je voulais avoir un conseil pour un divorce rapide, couple marié a l'etranger les deux personnes sont d'accord pour divorcer mais l'un d'entre elle ne veut pas venir en france pour se presenter devant le juge, donc divorce a l'amiable impossible, quelles sont les autres possibilités pour que ca se fasse vite, je ne peux pas attendre deux ans..... d'avance merci

Par **amajuris**, le **02/06/2010** à **13:35**

bonjour, vous ne précisez pas la nationalité des époux. de toute façon pour divorcer il faut un avocat celui-ci devrait pouvoir vous répondre sur ce sujet. si c'est un divorce par consentement mutuel cela doit être possible à distance. cherchez sur internet il existe des avocats spécialisés pour ce type d'opération. cordialement

Par **kaach**, le **02/06/2010** à **13:51**

bonjour, merci pour votre reponse rapide l'un est de nationalité francaise l'autre est mauricienn. pouvez me conseiller vers des avocats specialisés dans ce genre de divorce, d'avance merci K